

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
13 MARS 2007
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR/PS/(LXXII)

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ SUR LA
MISSION CONJOINTE AU SOUDAN DES ENVOYÉS SPÉCIAUX DE L'UNIION
AFRICAINNE ET DES NATIONS UNIES POUR LE DARFOUR

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ SUR LA
MISSION CONJOINTE AU SOUDAN DES ENVOYÉS SPÉCIAUX DE L'UNION
AFRICAINNE ET DES NATIONS UNIES POUR LE DARFOUR**

Le Conseil de Paix et de Sécurité, en sa séance du 13 mars 2007, a entendu une communication du Dr Salim Ahmed Salim, Envoyé spécial du Président de la Commission pour le Darfour, sur la mission effectuée conjointement au Soudan, du 11 au 17 février 2007, avec Monsieur Jan Eliasson, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies.

A l'issue de ses délibérations, le Conseil :

1. S'est félicité de la mission conjointe UA/Nations unies conduite par les Envoyés spéciaux au Soudan et a exprimé sa satisfaction ainsi que son soutien pour les initiatives en cours du Dr Salim et de Monsieur Eliasson en vue de re-dynamiser le processus de paix au Darfour ;
2. A rappelé que les initiatives lancées par les Envoyés entrent dans le cadre des décisions prises à l'occasion des Consultations de haut niveau sur la situation au Darfour, tenues le 16 novembre 2006, à Addis Abéba, et endossées par le Sommet du Conseil de paix et de sécurité qui a eu lieu le 30 novembre 2006 à Abuja, ainsi que par le Conseil de sécurité des Nations unies par la Déclaration présidentielle PRST/2006, du 19 décembre 2006 ;
3. Exhorte vivement toutes les parties au Soudan, en particulier, le Gouvernement et les Mouvements, les acteurs de la région ainsi que les partenaires internationaux à apporter le plus grand soutien aux Envoyés et à coordonner toutes leurs initiatives dans le cadre du processus conduit par l'Union africaine et les Nations unies ;
4. Se félicite de la décision de créer une équipe conjointe de soutien à la médiation basée à Khartoum et à El Fasher, en vue de soutenir les efforts des Envoyés spéciaux ;
5. Se félicite également des initiatives prises pour la normalisation des relations entre le Tchad et le Soudan et en appelle aux deux pays ainsi qu'à la communauté internationale pour qu'ils soutiennent la mise en œuvre des Accords déjà signés.

Addis Abéba, le 13 mars 2007